

Le covoiturage a quasi doublé en trois ans dans le cadre du projet franco-suisse

► **Le covoiturage** prend de l'extension dans l'Arc jurassien franco-suisse. Les efforts des pouvoirs publics pour la promotion de cette forme de mobilité portent leurs fruits.

► **En trois ans**, le covoiturage est passé de 13% à 25% parmi les 27 500 salariés des 90 entreprises qui ont adhéré au projet Covoiturage de l'Arc jurassien, soit une augmentation de la pratique de près de 50%.

► **Les résultats du Challenge 2015** ont été présentés hier chez Joray & Wyss SA à Delémont, en présence du ministre de l'Environnement David Eray.

Le «Challenge covoiturage 2015» inter-entreprises, organisé pour la troisième année consécutive par le projet Covoiturage de l'Arc jurassien, a réuni 816 covoitureurs répartis en 316 équipes. Ce challenge vise à promouvoir le covoiturage dans l'Arc jurassien franco-suisse. Les équipes inscrites participent à un tirage au sort.

Éviter de venir seul en voiture au travail

C'est ainsi que l'on motive les troupes, qui n'ont pas d'autre mérite que de s'organiser pour éviter que chacun vienne seul au travail dans sa voiture. Au tirage au sort, un équipage de frontaliers travaillant chez Nestlé Nespresso à Orbe est sorti premier. Et c'est un équipage de Delémont qui est sorti deuxième, formé de Florian



Ces quatre covoitureurs delémontains ont été récompensés hier.

PHOTOS DANIELE LUDWIG

Mahmetaj, Osdautaj Kreshnik, Adnan Selimovic et Valdrin Tora. C'est un équipage «mixte»: les deux premiers travaillent chez Joray & Wyss SA, les deux autres chez Willemin-Macodel. Ces deux entreprises sont voisines, cela favorise donc cette sorte de mixité dans le covoiturage. Les vainqueurs du Challenge 2015, qui se déroulait durant la deuxième semaine de novembre, ont gagné un bon d'essence de 2000 fr. Cela valait la peine de covoiturer. Les quatre employés des deux entreprises jurassiennes ont eu droit à un bon pour un repas gastronomique.

Le rôle prépondérant des entreprises

Il faut toutefois également relever les efforts des entreprises pour inciter leurs employés à pratiquer le covoiturage ou à se déplacer à pied, à vélo ou avec les transports pu-

blics. À cet égard, Joray & Wyss déploie un effort certain puisqu'elle a eu droit à un trophée pour la catégorie «2 à 100 collaborateurs». «Les entreprises ont un rôle prépondérant à jouer», a souligné le ministre David Eray. Chez Joray & Wyss, le message est reçu 5 sur 5. 21,7% de ses 60 employés étaient inscrits pour le challenge covoiturage. Les covoitureurs de l'entreprise reçoivent une prime annuelle de 260 fr. et ils ont droit à une place réservée pour leur véhicule, explique Romain Chalverat, responsable de la mobilité. Mais l'entreprise soutient aussi la pratique de la mobilité douce de diverses manières: casque de cycliste offert, possibilité d'acheter un vélo à prix de faveur, rabais sur le Vagabond (le «job-abo»). Joray & Wyss a signé une charte de la mobilité douce. Il faut dire que ces engagements particuliers

étaient aussi une condition liée à l'installation en 2014 de l'entreprise sur ce terrain de La Communance dans des lo-

caux flambant neufs. À relever la remarque du directeur Patrick Brandelet, qui ne «félicite pas les transports publics» pour la qualité de l'accès à La Communance. «Par le covoiturage, on favorise la voiture. Le bus, c'est compliqué, il circule par boucles et lorsque l'on passe à la gare, il faut attendre le bus suivant. Ça manque de souplesse.»

«Le canton du Jura mène des efforts constants afin d'amener des solutions adéquates aux défis causés par les transports des frontaliers. Le covoiturage constitue l'une des réponses. Il s'inscrit dans une gestion globale de la mobilité. Le succès viendra de la combinaison des mesures, avec le recours au covoiturage mais aussi aux transports publics», a néanmoins relevé le ministre David Eray.

Le projet Covoiturage de l'Arc jurassien s'appuie sur un

dispositif composé d'une centrale téléphonique de mise en relation des personnes intéressées à covoiturer (appel gratuit au ☎ 0800 25 26 27), de séances d'animations en entreprises dans l'Arc jurassien, d'opérations de communication sur les marchés et parkings de supermarchés, de parkings relais et d'un Challenge annuel interentreprises. Il est soutenu par des fonds européens Interreg. Sa troisième phase a été validée en février dernier, a annoncé hier Mireille Gasser, secrétaire générale d'Arcjurassien.ch. La phase 3 aura une approche «plus globale» du covoiturage et visera les déplacements France-France et Suisse-Suisse, avec un élargissement des territoires concernés en France et en Suisse où l'ensemble du canton de Neuchâtel est désormais touché.

GEORGES MAILLARD